


FICHE METIER : COUVREUR
N°ROME : F1610

<p><u>Horaires, rythme de travail :</u> Les horaires sont réguliers.</p>	<p><u>Capacités, aptitudes :</u> Savoir être autonome Ne pas avoir le vertige Etre autonome Bonne condition physique.</p>	<p><u>Professions dans lesquelles je vais retrouver des points communs :</u> F1501 - Montage de structures et de charpentes bois F1502 - Montage de structures</p>	<p><u>Doit-on être mobile pour exercer ce métier ?</u> Permis B exigé.</p>
<p><u>Risques et contraintes de la profession :</u> Risque de se blesser, glisser ou tomber.</p>	<p style="text-align: center;">Description des activités :</p> <p style="text-align: center;">*Dessiner et développer les accessoires de couverture et d'étanchéité</p> <p style="text-align: center;">*Découper et poser les tuiles, ardoises, tôles,</p> <p style="text-align: center;">*Façonner et poser les gouttières, les chéneaux et tuyaux de descente.</p> <p style="text-align: center;">*Poser les fermetures menuisées en toiture et réaliser les raccords d'étanchéité. https://www.youtube.com/watch?v=ZqnkX5HbRo8</p>		<p><u>Quelle est la formation nécessaire à l'exercice de la profession ?</u> - CAP couvreur, - CAP étancheur du BTP et des TP, - BP (brevet professionnel) étanchéité du bâtiment, - BP de couvreur.</p>
<p><u>Quels sont les particularités de ce métier</u> Réalise ou répare les toitures de bâtiments collectifs ou de pavillons individuels.</p>			<p><u>Ce métier est-il demandé sur le marché de l'emploi :</u> Il y a 70 offres sur le site pôle emploi en picardie au 13 Septembre,</p>
<p><u>Milieu de travail.</u> A l'extérieur sur les toits.</p>			<p><u>Salaires et avantages divers :</u> Un ouvrier couvreur débutant est payé aux environs de 1 500 € brut par mois.</p>
<p><u>Est-ce un métier de contact de relation , Avec qui ?</u> Avec son chef et quelques fois avec ses clients.</p>	<p><u>Existe-t-il des possibilités d'évolution à l'intérieur de la profession ?</u> Chef couvreur ou technicien de chantier.</p>		<p><u>Responsabilité, autonomie :</u> Peut encadrer une équipe. Travail seul ou en équipe .</p>
<p><u>Types d'entreprises :</u> Artisanale ou société du BTP.</p>	<p><u>Quelles sont les conditions d'accès à la profession ?</u> CAP obligatoire.</p>		